

Extrait du Madagascar-Tribune.com

<http://www.madagascar-tribune.com>

Centre Akamasoa

# Désormais propriétaire terrien

- Société -

Date de mise en ligne : mardi 13 octobre 2009

---

**Madagascar-Tribune.com**

---

Les 20 ans du centre AKAMASOA sis à Andralanitra fondé par le Père Pedro Opeka ont été marqués comme tout anniversaire de ce centre, par des cérémonies religieuses. Mais cette fois, l'événement a été la remise du titre de propriété foncière par les autorités conduites par Andry Rajoelina, président de la Haute Autorité de transition (HAT). Après plusieurs années d'attente, les souhaits du Père Pedro sont satisfaits. Ainsi, le centre devient propriétaire du terrain sur lequel il est installé et se développe. Le titre foncier en question porte sur une superficie de 5ha environ.

Depuis sa fondation le centre a demandé la propriété du site sur lequel il est établi mais en vain. Le problème réside apparemment sur la décharge de la commune urbaine d'Antananarivo car aucune commune environnant la capitale qui génère des milliers de tonnes d'ordures en tout genre par semaine, ne voulait abriter une telle décharge. Sous le mandat de l'ancien maire, Patrick Ramairamana, voire auparavant, des projets industriels de transformation ou de recyclage des ordures ménagères ont été élaborés mais aucune suite concrète. La dernière des promesses faite pour cette décharge a été faite par l'actuel président de l'Autorité de transition, qui était la réfection de la route qui conduit à la décharge.

Avec cet octroi de titre foncier, sans doute que le sort de la décharge figure dans quelque clause ou dans quelque projet conjointement conduit par la commune urbaine d'Antananarivo, le centre Akamasoa et d'autres partenaires ou bienfaiteurs.